



# Bulletin communal

Numéro 64

octobre 2011

Dans ce numéro :

## Commune de Châtonnaye

Taille des haies	2
Chômage	
Bicubic	
Révision des citernes	3
Dé et sapins de Noël	
Cimetière	
Nouveau bâtiment scolaire	
Décisions du Conseil communal	4-5
Informations aux personnes aidantes	6
Allocations de maternité	7
Calendrier des manifestations	8
Trait d'Union	
Société de gymnastique	9-10

### - FELICITATIONS -

Le Conseil communal félicite tous les jeunes qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études et leur CFC et leur souhaite bon vent dans leur vie professionnelle.



Il leur rappelle que sur présentation du diplôme (fin d'une lère formation) au bureau communal, ils recevront une gratification.

### DECHETTERIE

**RAPPEL** de l'horaire d'hiver dès le 1er octobre 2011,

**Mercredi 15h00 à 16h30**

**Samedi 08h00 à 12h00**

Le prochain bulletin communal paraîtra au mois de décembre 2011.

Les Sociétés locales qui souhaitent y insérer une annonce devront remettre leur texte à l'administration communale jusqu'au **1er décembre prochain.**

## Taille des haies en bordure de routes

Le Conseil communal vous rappelle que selon l'art. 94 de la Loi sur les Routes, les haies situées en bordure de route doivent être taillées jusqu'au 1er novembre de chaque année. Voici cet article de loi qui vous indique également les limites autorisées.

**Art. 94.** 1 Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1<sup>er</sup> novembre.<sup>143)</sup>

2 Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.<sup>144)</sup>

3 Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.<sup>145)</sup>

**Art. 95.** Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée.

Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

\* \* \* \* \*

## Chercheurs d'emploi

Le Service de l'emploi nous informe que, contrairement à ce qui a été annoncé dans le précédent bulletin, l'inscription au chômage continue à se faire dans les administrations communales. Ceci jusqu'à nouvel avis.

Merci de votre compréhension

\* \* \* \* \*

## BICUBIC

La saison culturelle du Bicubic a commencé. Nous vous rappelons que deux abonnements sont à votre disposition gratuitement à l'administration communale (1fois par année par ménage). Celui-ci n'est valable QUE sur les spectacles figurant sur le programme « saison culturelle ». Ce programme est disponible au bureau communal ou sur le site *[bicubic.ch](http://bicubic.ch)*

## Révision des citernes

Le Service de l'Environnement rappelle aux propriétaires qu'ils ont, seuls, la responsabilité de faire réviser leurs citernes à combustibles tous les dix ans.

Les communes ne sont plus chargées de cette surveillance. Ainsi, nous vous conseillons de vérifier l'année de la prochaine révision et de l'agender.

\*\*\*\*\*

## Informations de la Corporation Forestière

1. Les branches de « dé » seront disponibles le vendredi après-midi 21 octobre 2011 de 8h00 à 17h00
2. La distribution des sapins de Noël aura lieu les samedis 10 et 17 décembre 2011 de 09h00 à 11h30

Ces distributions se feront au centre forestier de Combloney, à la Montagne de Lussy. Le plan, les feuilles de commande pour le bois de feu ainsi que diverses informations sont disponibles sur le site internet : [www.farzin-glane.ch](http://www.farzin-glane.ch).

\*\*\*\*\*

## Cimetière

Le Conseil communal procèdera, début 2012, à la désaffectation des tombes datant de plus de 20 ans.

Les familles concernées sont priées de s'annoncer à l'administration communale d'ici au 30 novembre 2011, tél. 026/658.12.37 ou par e-mail à [commune@chatonnaye.ch](mailto:commune@chatonnaye.ch), à l'att. de Mme Seydoux.

\*\*\*\*\*

## Nouveau bâtiment scolaire

Une séance publique d'information et de présentation du nouveau bâtiment scolaire aura lieu

**le 15 décembre 2011 à 20h00  
à la salle de répétition (salle de gym)**

Le crédit de construction sera voté lors de l'Assemblée communale des budgets et non pas durant cette séance d'information.

Le Conseil communal vous attend nombreux et vous remercie pour votre intérêt.

## Décisions du Conseil communal

Du 18 avril au 26 septembre 2011, le Conseil communal de Châtonnaye :  
(nouvelles autorités communales, dès le 16.04.2011)

### A participé

Mai	Au Tir en campagne organisé par la Société de tir de Châtonnaye
Mai à sept.	A l'élaboration du concept Fri-Fire et donné son avis pour la formation d'un seul corps de sapeurs. En octobre, il a pris acte que le Comité a décidé de partager Fri-Fire en 2 corps de sapeurs.
Août	A la Fête Nationale organisée à Middel

### A décidé

Mai	D'organiser la promotion civique de tous les jeunes citoyens suisses et étrangers
Juillet	D'installer un système Wi-Fi dans la grande salle communale
Août	D'étudier la nécessité et les possibilités de mettre en place un service d'accueil extrascolaire
Septembre	De procéder à la désaffectation de 11 tombes au cimetière

### A approuvé

Avril	Que la commission scolaire procède à une enquête sur les besoins en infrastructures d'accueil extrascolaire
Juin	Le règlement du Conseil communal pour la législature 2011-2016
Juillet	L'installation de rampes de skate sur la place de jeux derrière la salle de gym.
	La radiation des servitudes de 3 réservoir inutilisés sur les articles 358, 375 et 530. Par contre, les servitudes sur les art. 180 et 260 restent inscrites.

### A reçu

Août	Des représentants de La Poste pour tenter de maintenir le bureau de poste de Châtonnaye.
	Le Conseil communal de Torny pour discuter de différents sujets qui lient nos communes

### A acquis

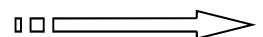
Mai	Une balayeuse pour l'édilité
-----	------------------------------

### A vendu

Mai	La parcelle No 7, située en zone Centre, à la société SI Châtonnaye au prix de fr. 121.- le m2.
-----	---

### A nommé

Mai	Une commission de construction pour le suivi du chantier du bâtiment scolaire.
Juin	Mme Joelle Conus, membre de la commission scolaire, dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2011.
Août	Un groupe de travail sur la nécessité et la faisabilité d'un service d'accueil extrascolaire



## A pris acte

Juin	De la nomination de deux nouvelles enseignantes. Mlle Anouk Renevey pour la classe enfantine et Mlle Stéphanie Brändle pour l'enseignement primaire.
Juin	De la démission de M. Ludovico Fieramosca de la commission scolaire avec effet au 1 <sup>er</sup> juillet 11. Les Autorités communales le remercient pour son dévouement.
Juin	Du départ à la retraite de Mme Alice Thierrin, enseignante à Châtonnaye depuis 25 ans. Les Autorités communales et toute la population la remercient pour son dévouement
	De la démission de Mme Savoy, enseignante à Châtonnaye depuis 2004. Les Autorités communales la remercient pour son dévouement
Août	Du projet de mise en réseau des surfaces de compensation écologique
Septembre	De l'installation de la cabine dentaire scolaire à Châtonnaye du 3 au 7.11.2011.

## A pris des dispositions

Juillet	Contre les risques liés à la canicule
	Pour que les propriétaires de chevaux nettoient les routes après leur passage
	Pour le nettoyage complet de la ventilation de l'Auberge communale
Août	Pour réprimander les responsables des déprédations (tags) sur le matériel communal
Septembre	Pour le maintien de la cabine téléphonique située au centre du village.

## A versé

Mai	Un don de fr. 500.- aux communes d'Henniez, Lucens, Seigneux et Villeneuve pour la création d'un sentier thématique le long de la Broye
Juillet	Un don de fr. 200.- pour le souper des pompiers

Permis délivrés

## Permis cantonaux

03 mai	Permis de construire pour la transformation de leur bâtiment avec dérogation, la construction de couverts à voitures et l'implantation de deux sondes verticales de - 150m de profondeur, à M et Mme Pascal et Marie-Christine Rey, Rte de Romont 5
26 septembre	Permis de construire pour la transformation et l'agrandissement du bâtiment, implanter deux sondes terrestres de -100m de profondeur, à M et Mme Gilles et Claudine LeBorgne, Impasse des Chaffeirus 8

## Permis communaux

23 mai	Permis de construire pour la transformation de 2 vitrages et d'une porte coulissante à Mme Marie-Cécile Mauron, Imp. de la Planche aux Veaux 7
8 juin	Permis de construire pour l'aménagement d'un garage double préfabriqué, avec dérogation aux limites, à M et Mme Maeick et Chantal Blanc, Imp. du Pré de la Forge 7
29 août	Permis de construire pour l'aménagement d'une pergola, à M et Mme Sébastien et Joëlle Conus, Imp. des Roches 12
26 septembre	Permis de construire pour l'aménagement d'un abri de jardin en bois, à M. Jean-Marc Ruchat, Imp. des Chaffeirus 22

## Informations aux personnes aidantes

En écho avec les informations récentes diffusées dans les médias sur les difficultés rencontrées par les personnes qui soignent un parent à domicile, le Conseil communal tient à informer ses habitants qu'il existe différents programmes et institutions qui peuvent venir en aide soit aux personnes aidantes soit aux personnes qui ont besoin d'aide.

1. **L'aide et les soins à domicile de la Glâne** est une organisation qui vous aide à trouver une personne pour vous seconder et est chargée de verser une rétribution au parent qui s'occupe d'une personne impotente à domicile. Renseignements et demandes au RSG : tél. 026/652.98.52
2. **L'organisation Pro Senectute** est active dans tout le canton. Vous pouvez vous adresser à elle pour toutes sortes d'aides et de demandes de renseignements pour les personnes âgées. Tél. 026/347.12.40. Des programmes sont à votre disposition au bureau communal.
3. **Le Réseau Santé Glâne** dispose de 3 homes pour personnes âgées. Renseignements au tél. 026/652.98.52
4. **AFIPA** Le canton de Fribourg dispose de **7 foyers de jour** pour les personnes âgées ou handicapées. Renseignements et prospectus au bureau communal. Tél. 026/915.03.43
5. **L'Association Alzheimer** vient en aide aux personnes et familles touchées par cette maladie. Tél. 026/402.42.42

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser à l'administration communale qui vous aiguillera sur l'institution qualifiée pour gérer votre problème.

## ALLOCATIONS DE MATERNITE

*Fribourg est le premier canton suisse à offrir un vrai soutien à la maternité. En effet, le premier juillet prochain entrera en vigueur la concrétisation de l'article constitutionnel instituant l'octroi d'une allocation à toutes les mères du canton. Par année, on estime à près de 2800 le nombre de Fribourgeoises qui recevront des prestations en cas de maternité fédérales ou cantonales.*

Les dispositions de la nouvelle loi votée au Grand Conseil en septembre 2010 complètent le système fédéral bénéficiant aux mères avec activité lucrative. Elles intègrent également les allocations octroyées aux femmes fribourgeoises de condition modeste, déjà introduites dans le canton en 1992. Aide justifiée et bienvenue pour les familles dans le besoin, ces prestations ont concerné plus de 160 femmes de condition modeste en 2010. Avec le nouveau régime, le montant de ces allocations est augmenté de 10 %.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2011, les mères du canton avec ou sans activité lucrative, mères biologiques ou mères adoptives recevront d'une allocation maternité selon le système fédéral ou cantonal. Pour mémoire, les prestations fédérales s'adressent aux femmes actives professionnellement et couvrent le 80 % du salaire moyen perçu avant la grossesse, et ce durant 14 semaines (98 jours). Les allocations cantonales se basent sur un montant maximal correspondant actuellement à la rente minimale AVS (1160 francs par mois, soit 38 fr. 20 par jour).

Quelques cas de figure :

- Mères avec activité lucrative à plein temps: elles bénéficient déjà de l'allocation maternité fédérale représentant 80 % de leur salaire durant 14 semaines.
- Mères avec activité lucrative à temps partiel: elles bénéficient de l'allocation maternité fédérale au prorata de leur taux d'activité. Si ce montant est inférieur à 1160 francs par mois, la différence leur sera versée par l'allocation maternité du canton de Fribourg durant 98 jours.
- Mères sans activité lucrative: elles recevront une allocation cantonale durant 98 jours à 38 fr. 20 par jour.
- Mères adoptives: elles sont exclues de l'allocation maternité fédérale. En revanche, elles recevront l'allocation cantonale durant 98 jours pour autant que le montant journalier qu'elles perçoivent de leur employeur soit inférieur à 38 fr. 20 durant cette période. De plus, l'enfant adopté doit être âgé de moins de 8 ans et ne doit pas être l'enfant du conjoint.
- Mères de condition modeste: elles reçoivent une allocation maternité d'au maximum 1650 francs par mois pour une femme seule ou 2200 francs par mois pour un couple marié ou des parents non mariés faisant ménage commun. Ces prestations sont soumises à des limites de revenu et de fortune et sont octroyées durant une année au maximum.

A noter encore que les allocations cantonales sont versées aux mères domiciliées depuis au minimum une année dans le canton.

Plus d'information et formulaires de demande : [www.caisseavs.ch](http://www.caisseavs.ch)

## Calendrier des lotos 2012

(le dimanche à 14h.)

- 8 janvier : Club en fauteuil roulant Fribourg
- 15 janvier : Volley-Club Châtonnaye
- 22 janvier : FC Châtonnaye-Middes
- 29 janvier : Fanfare «L'Echo des Roches»
- 5 février : Les Loups de la Route
- 12 février : Vulgarisation
- 19 février : Société de Tir
- 26 février : Fanfare «L'Echo des Roches»
- 4 mars : Chœur-Mixte
- 11 mars : FC Châtonnaye-Middes
- 18 mars : Société de Tir
- 25 mars : Société de Gymnastique
- 1er avril : CADS

## Châtonnaye

## Calendrier des manifestations 2011-2012

Samedi 1er octobre 2011  
Oktoberfest & Marché artisanal  
(org. Fanfare «Echo des Roches»)

Samedi 3 décembre  
St-Nicolas (org. «Trait d'Union»)

10 & 11 décembre 2011  
Concert de Noël par le Chœur-Mixte  
Ste-Anne & St-Nicolas

1er janvier 2012  
Bal du CADS

11 février 2012  
Fondue de soutien du FC Châtonnaye-Middes

23-24 mars 2012  
Concert annuel de la fanfare «Echo des Roches»

Samedi 31 mars 2012  
Bal du printemps (org. «Trait d'Union»)

27-29 avril 2012  
Céciliennes (org. Chœur-Mixte)

7 juillet 2012  
Marsupilamiades (org. Volley-Club)

\*\*\*\*\*



### Troupe d'animation culturelle

Les Membres du Trait d'Union remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont, par leur travail et leur soutien, participé à la réussite de la Bénichon.

Rendez-vous à tous le 3 décembre prochain pour la Saint-Nicolas.

Le Comité



## Société de gym de Châtonnaye

A l'aube de ses 30 ans, la société de gym de Châtonnaye vous présente ses différents groupes :

Groupe	Pour qui et quand	Moniteur (s)
<p><b>PARENTS – ENFANTS</b>            Nous offrons à la gym parents-enfants des leçons variées à thèmes. C'est un moment privilégié entre maman ou papa et son enfant. Dans l'année, nous organisons la gym des Papas et aussi nous participons aux journées polysportives. Il reste encore des places pour que notre cours soit complet ! Alors si vous avez envie de nous rejoindre, venez le jeudi à 15h15.</p>	<p>2 ½ à 5 ans            Jeudi 15h15 – 16h15</p>	<p>Isabelle Jordan            079 514 26 08</p>
<p><b>ENFANTINE</b>            Tu aimes courir, sauter, jouer, voyager dans le monde par le jeu avec tes copains et copines de ton âge? En plus, selon les saisons: balade en forêt, faire de la luge, ... ?            Alors !? Viens nous rejoindre le mardi !            Les monitrices Barbara Jolliet et Mireille Python se feront un plaisir de t'accueillir.</p>	<p>De la grande école            maternelle à l'école enfantine            Mardi 15h30 – 17h</p>	<p>Barbara Jolliet            026 658 18 25            Mireille Python</p>
<p><b>POLYSPORT INFÉRIEUR</b>            Au travers de jeux et d'exercices aux agrès, les enfants prennent confiance et développent souplesse, coordination, équilibre et force. De joyeux entraînements pour se dépenser et se surpasser!</p>	<p>De la 1P à la 3P            Vendredi 17h45 - 19h</p>	<p>Tess Sapin            078 893 85 05</p>
<p><b>POLYSPORT MOYEN</b>            Course, mini-trampoline, saut, anneaux, danse, sol, jeux... Un programme très varié pour dépenser son énergie dans la joie et la bonne humeur.</p>	<p>De la 4P à la 6P            Jeudi de 17h30 à 19h</p>	<p>Alexandra Dougoud            026 658 00 52            Nadia Toffel            026 658 12 36</p>
<p><b>POLYSPORT SUPÉRIEUR</b>            Le plaisir de bouger, de se dépenser, avec comme disciplines: l'athlétisme, la danse, les jeux d'équipe, les agrès et surtout le sourire.</p>	<p>De la 1re du CO à 18 ans            Jeudi de 19h à 20h</p>	<p>Alexandra Dougoud            026 658 00 52            Nadia Toffel            026 658 12 36</p>
<p><b>AGRÈS</b>            As-tu envie de dompter des agrès tels que le mini-trampoline, les anneaux balançants, le sol ou la barre fixe et de te mesurer aux autres gymnastes du canton ? Si oui, alors rejoins-nous dans le groupe « agrès » !</p>	<p>Dès la 1<sup>ère</sup> primaire            Samedi 8h45 – 10h15            (tous : C1 – C2 – C3)            Lundi 18h30–20h (C2 – C3)</p>	<p>Sabine Glauser            079 784 39 59            Laurent Knoepfli</p>
<p><b>AÉROBIC</b>            Si tu n'as peur de transpirer en rythme et que tu es motivée à dépenser des calories, rejoins notre groupe!</p>	<p>Dès 14 ans            Jeudi 20h15 – 21h15</p>	<p>Christine Perrin            079 280 77 74            (heures des repas)</p>

<p><b>WELLNESS</b> Se mettre en forme et de bon cœur, Dès le matin dans la bonne humeur, A Châtonnaye mercredi à sept heures, Gymnastique variée, mais en douceur, Avec Nicole notre wellness trainer</p>	<p>Mercredi 7h – 8h</p>	<p>Nicole Marro 026 477 37 27</p>
<p><b>SÉNIORES</b> Personne n'est trop vieux pour faire de la gym. Alors sauter dans votre training pour nous rejoindre le lundi matin et commencer la semaine en plein de forme</p>	<p>Lundi 08h-09h</p>	<p>Nadia Stöckli 026 653 10 19</p>

**RÉSULTATS 2010 – 2011**

Coupe de Janvier

POLYSPORT Moyen

5<sup>e</sup> sur 16

POLYSPORT Supérieur

8<sup>e</sup> sur 12

Journée polysportive

ENFANTINE

Les trois petit cochons

15<sup>ème</sup> sur 29

Le petit chaperon rouge

2<sup>ème</sup> sur 29

La princesse au petit pois

13<sup>ème</sup> sur 29

Le petit poucet

4<sup>ème</sup> sur 29

Estafette-navette :

Châtonnaye 1

19<sup>ème</sup> sur 45 le temps 1.41.25

Châtonnaye 2

25<sup>ème</sup> sur 45 le temps 1.45.7

POLYSPORT Inférieur

Jeux d'athlétisme

7<sup>e</sup> sur 33

Parcours d'agilité

3<sup>e</sup> sur 32

Ballon-relais

14<sup>e</sup> sur 33

Estafette-navette

7<sup>e</sup> sur 26

POLYSPORT Moyen

Jeu Casino

2<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sur 20

Parcours d'agilité

10<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> sur 19

Estafette-navette

6<sup>e</sup> sur 14

Athlétisme

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sur 19

POLYSPORT Supérieur

Athlétisme

9<sup>e</sup> sur 10

Estafette-navette

8<sup>e</sup> sur 10

Tests Allround

10<sup>e</sup> sur 15

Concours agrès individuel (distinctions)

Coupe des Anges : en C1 : Elodie, Kassandra, Eila et Aurélie / en C2 : Camille et Corinne  
Championnat régional Sud : en C1 : Elodie, Aurélie, Eila, Laetitia et Kassandra / en C2 : Aubane  
Championnat fribourgeois : en C1 : Elodie (6<sup>ème</sup>) / en C2 : Aubane (9,40 au saut) / en C3 : Sarah

Concours en équipe (Team Cup)

En catégorie C1 – C2 : 3<sup>ème</sup> place pour Châtonnaye 1 (Eila, Aurélie, Elodie, Laetitia et Aubane) et 9<sup>ème</sup> place pour Châtonnaye 2 sur 25 équipes inscrites

En catégorie C3 – C4 : 14<sup>ème</sup> place pour Châtonnaye (seulement en C3) sur 14 équipes inscrites

**MONITEURS**

Nous avons de la chance de pouvoir compter sur une équipe de moniteurs motivés et formés. Grâce à la formation des moniteurs qui ont des gymnastes entre 5 -20 ans, nous pouvons ainsi profiter du soutien J&S (Jeunesse et Sport). Si tu souhaites rejoindre le staff technique, tu peux prendre contact avec notre présidente Mireille Python (026 658 12 83 ou 079 587 47 20).